

L'EMPLOI DES ANGLICISMES PAR LES INTERNAUTES FRANCOPHONES : CAS DES RÉSEAUX SOCIAUX

Ben Abdallah REFKA

Université de Tunis, Tunisie

benabdallahrefka8@gmail.com

Résumé : Le monde dans lequel nous vivons est devenu une planète numérique. Tout est informatisé. Parmi ces outils numériques, nous rencontrons les réseaux sociaux qui ont traversé toutes les frontières, ces outils de communication provenant essentiellement du monde Anglo-saxon. Les mots utilisés servant à nommer les actions qu'ils permettent d'effectuer, les utilisateurs qu'ils alimentent, ainsi que les diverses options qu'ils offrent sont d'origine anglaise. Prenons l'exemple des réseaux sociaux qui ont une forte influence sur la langue française et surtout par les utilisateurs qui se facilitent la communication en intégrant des termes anglais à leur langue d'origine. Nous constatons un emploi langagier qui fait le va-et-vient entre le français et l'anglais. Cet article détermine, dans quelle mesure, l'on observe au quotidien, un lexique varié et multiple du français par l'anglais via les réseaux sociaux, de quelles manières elle se manifeste dans la structure de la langue, et qui en sont les acteurs.

Mots clés : Anglicisme, _ réseaux sociaux, _ locuteur francophone, _ emprunt, _ lexicalisation.

Abstract: Our contemporary world has become a digital one. Everything is being digitized. Among the different digital resources, social networks that have crossed all borders. This communication Channel that primarily originated from the Anglo-saxon world. The words used to label actions they allow to carry out, the user, along with the diverse options they offer are of an English origin. Social networks have a huge impact on the French language especially on the users who find it easier to communicate while including English terms into their mother language. We conclude a language shift between French and English. This article examines the ways in which we observe a varied and multiple French lexis through social networks, the ways in which they manifest themselves in the language structure and their actors.

Keywords: Anglicism, _ social networks, _ French speaker, _ borrowing-lexicalization.

Introduction

L'objectif de cet article est de montrer l'implantation des termes anglais dans la langue française depuis la création des outils de correspondance virtuelle et leur emploi « tendance » par les internautes francophones. L'emploi des anglicismes est devenu, de nos jours, le phénomène le plus révélateur. Ce dernier est propre aux réseaux sociaux qui s'implantent dans de nombreuses langues telles que le

français, mais aussi également le polonais, comme le montre Napieralski (2014, p.17) qui emploie l'expression « globalisation de la langue » pour mettre en valeur le phénomène très répandu du vocabulaire des réseaux sociaux à l'échelle mondiale. Weinrich (1953) parle de la notion « contact » dans le domaine linguistique « inclut toute situation dans laquelle une présence simultanée de deux langues affecte le comportement langagier d'un individu » (Moreau, 1997, p.94) et/ou d'un groupe linguistique. Bien que cette notion mette en exergue le concept de bilinguisme (individuel et /ou communautaire), nous envisageons plutôt le contact de langues comme le résultat de différentes cultures d'où le plurilinguisme mondial. Selon Chaudenson, Mougeon et Béniak (1993), le contact de langues est l'un des facteurs qui peut expliquer les changements internes d'une langue. Ledegen et Léglise (2013) définissent les facteurs extralinguistiques comme suit :

[...] ce sont les facteurs dits sociolinguistiques (comme la pression normative, le degré d'exposition et de sensibilité à cette norme, une situation de contact linguistique, le statut de la langue, ses modes d'appropriation, des changements technologiques, culturels, économiques, etc.)

Ledegen et Léglise (2013, pp.320-321)

L'implantation du nouveau vocabulaire représente un facteur extralinguistique relatif aux métamorphoses technologiques et propre au concept de mondialisation. Parmi ces types de changements, nous pouvons remarquer des différences graphiques, car la syntaxe des mots n'est pas la même et des différences phonologiques au niveau de la prononciation car les utilisateurs emploient désormais des abréviations pour se faciliter le passage de l'information et rendre la communication plus rapide. C'est une nouvelle « tendance » qui vise à parler le minimum pour dire le maximum.

Nous proposons dans cet article, d'étudier le lexique français et sa variation, ainsi nous nous focaliserons sur des termes provenant des réseaux sociaux tels que 'Facebook', 'Twitter' et 'Instagram' qui occupent tous les utilisateurs tels que les utilisateurs francophones et qui les conduisent à intégrer des termes anglais dans la langue française. Le lexique anglais est devenu couramment employable et durant ces dernières années¹, nous enregistrons une accélération au niveau des anglicismes par les français. Nous avons choisi comme corpus des extraits de la Presse française et du Courrier International. Ce choix était à titre informatif. Avant d'aller loin dans cette étude, il nous est prépondérant de s'interroger sur quelques questions qui seront la clé de notre cheminement :

- Le lexique anglais et les équivalents français ont-ils le même impact sur le mode de fonctionnement de ces différentes applications ?

¹ Depuis la création de ces réseaux sociaux, à partir de 2004, nous remarquons un début de changement langagier.

- Ces emplois lexicalisés ont-ils une influence sur la langue écrite des français ou restent-ils des emplois personnalisés et réservés à l'oral ?

Cette étude sera constituée de deux parties, chacune abordait un concept clé dans l'étude des emplois lexicalisés variés. Dans un premier temps, afin de montrer de quelle manière le vocabulaire anglais participe à la structure de la langue, nous établirons une classification de ce qu'on appelle des emprunts à l'anglais qui renvoient aux réseaux sociaux et qui font partie du lexique français. Ces emprunts peuvent avoir des similitudes en français. Dans la seconde partie, nous essayerons de développer la notion de « lexicalisation ».

1. Le vocabulaire emprunté

Les réseaux sociaux ont participé à l'abondance lexicale pour la langue anglaise (la langue source) ainsi que pour la langue française (la langue cible). Ce monde sensé « virtuel » a su se propager rapidement et a pu implanter ces nouvelles tendances langagières durant ces dernières années. Nous avons les locuteurs francophones qui ont fait le recours, eux-aussi, à un vocabulaire coloré de termes anglais et surtout avec l'apparition de 'Facebook' en 2004, 'Twitter' en 2006 et 'Intagram' en 2010². Ce lexique original provenant de l'anglais permet de laisser le libre cours aux nouvelles appellations comme : 'Followers', 'like', 'haters', 'influenceur'³. Il est alors important de définir le terme « emprunt ». Selon Mounin (1974, p. 124), l'emprunt est vu comme « l'intégration à une langue d'un élément d'une langue étrangère ». L'objectif est de montrer la grande importance des emprunts dans la langue française ; l'intégration des anglicismes ne peut être contesté et participe au changement lexical français. C'est une sorte de mariage entre deux langues, mais reste nouvelle par rapport à la langue française.

1.1 Le vocabulaire emprunté : obligatoire

Haugen (1953), précise que cette classe d'emprunts n'a pas d'équivalent dans la langue française, par exemple nous n'avons pas de synonyme pour le verbe « tweeter ». De la même manière, si nous recourons aux substantifs, le nom 'Snap' n'a pas de traduction exacte mais suivant cette innovante application, nous pouvons comprendre que le nom 'Snap' indique une prise de photo ou de vidéo qui se disparaissent une fois vues. Les équivalents français « instantané » ou « momentané » pourront être envisageables bien qu'ils n'auront jamais utilisé. Les utilisateurs de réseaux sociaux peuvent faire une « story », l'équivalent pourrait être une « histoire » bien qu'elle n'ait jamais été employée. Il n'y a pas aussi de synonyme ou équivalent pour 'influenceur (euse)' car ce mot renvoie aux personnes très présentes sur les réseaux sociaux et qui influencent les habitudes des personnes abonnées. Nous distinguons que

² 'Facebook', 'Twitter' et 'Instagram' - Wikipédia

³ Le Robert Dico en Ligne « 'Influenceur' : personne qui influence l'opinion, la consommation par son audience sur les réseaux sociaux ».

ces emplois en langue française ne sont pas modifiés au niveau de leur orthographe ; cette dernière est la même dans les deux langues. Ce sont des vocabulaires teintés de français tels que 'influenceur (euse)', 'instagrammeur (euse)', 'blogueur (euse)'. Ces derniers proviennent des substantifs anglais 'influenceur', 'instagram' et 'blog'⁴ dont la modification a été remplacée en français pour mettre en valeur le genre masculin/ féminin.

L'absence d'équivalents français pour 'snap' et 'story' témoigne de leur forte intégration et utilisation dans le milieu virtuel francophone ; la langue cible n'est pas parvenue à créer des similitudes aussi précises et claires pour qu'elles soient employables par les français.

Le lexique anglais est très dominant et présente une simplification au niveau de la prononciation ; son implantation dans la langue française transparait à travers la Presse écrite française. Cette dernière met à la disposition des lecteurs des titres contenant ce genre de lexique « Le 'Live', qui se voulait « le premier média plate-forme en direct », vire à l'échec » (La Presse, Mars, 2020), « Splendeur et chute d'une 'influenceuse' suédoise. » (La Presse, Avril, 2020). « Facebook dit vouloir bannir les deepfakes. Les nouvelles règles souffrent-elles » (Courrier International, 10/1/2020).

1.2 Le vocabulaire emprunté : facultatif

Haugen (1953) avance que le lexique facultatif peut avoir des équivalents en langue française. Dans les réseaux sociaux, nous avons une très grande utilisation des substantifs comme 'like', 'selfie', 'post' et qui peuvent avoir comme emploi français « j'aime », « autoportrait », « message ». En revanche, nous avons dans les extraits suivants, des équivalents français mais qui ne sont pas nécessairement utilisés dans la Presse française : « Musées 'intagrammables', royaume de selfie... et du plagiat », « Faut-il avoir peur de Stop Covid, l'application de 'Tracing' voulue par le gouvernement ? » (La Presse, Avril, 2020), « Facebook et Youtube... les grandes plates-formes d'Internet face au défi du coronavirus » (La Presse, Mars, 2020). Nous remarquons que le lexique employé aux réseaux sociaux est l'anglais qui reste privilégié par rapport au français. Cela explique que les substantifs anglais sont plus simples, clairs et plus appropriés que ceux employés en français.

Les équivalents français n'ajoutent pas du grand intérêt aux lecteurs par opposition aux substantifs anglais qui sont devenus en « vogue » et en « tendance » pour les utilisateurs francophones. Par exemple, le substantif 'live' dont l'équivalent français « en direct » fait référence à des interventions des 'influenceurs'. Être en 'live' avec les locuteurs signifie donner toutes les informations utiles, effectuer un certain nombre d'actions numériques et les partager avec le public intéressé tout en collectant des 'like', des commentaires et des 'smiley'⁵. Concernant le terme 'selfie', son équivalent français serait «

⁴ Le 'blog' est un anglicisme qui désigne un journal personnel chronique d'humeur sur internet.

⁵ 'Smiley' est un anglicisme indiquant une suite alphanumérique d'un visage stylisé par laquelle l'internaute peut traduire ses sentiments face à une vidéo, un statut ou une photo.

autoportrait photographique, généralement réalisé avec un téléphone intelligent et destiné à être publié sur les réseaux sociaux »⁶. Le terme « autoportrait » serait moins approprié que 'selfie'. Pour les termes 'post' et 'tweet', nous avons l'équivalent « message », mais cet hyperonyme est maladroitement remplacé car il peut occuper différents emplois : message privé ou statut publié sous forme d'un message. Enfin, en ce qui concerne le cas de substantif 'like' nous avons « j'aime », il convient de préciser que sur les réseaux sociaux certaines notions telles que l'appréciation et l'amitié ont une autre signification. « Son commentaire a reçu trois cents likes. » (Le Robert Illustré.) En effet, 'liker'⁷ un statut ou une photo n'a pas la même désignation. De la même manière, les 'amis' de Facebook 'friends' renvoient à des personnes que l'on n'a pas, pour certaines, jamais rencontrées mais dont on suit l'actualité à distance. Ainsi, dans certains cas il est préférable d'utiliser ces anglicismes que ceux traduits en français afin qu'il n'y ait pas de méprise sur le sens d'une action numérique déjà nommée. Cette dernière serait tout à fait comprise et suivie si l'on garde l'origine du mot. En français, le recours à l'anglais pour les français semble avoir une fonction euphémique dans certains cas tels que 'like' et 'friends', car il atténue la signification que le mot français peut avoir. « Réunion culte des six 'Friends' pour un programme spécial » (Courrier International, 22/2/2020). Nous proposons d'analyser dans la seconde partie, la « lexicalisation » du vocabulaire anglais. C'est un concept qui est propre aux nouvelles tendances langagières fortement utilisées par les locuteurs francophones.

1.3 Le vocabulaire facultatif fonctionne comme le vocabulaire obligatoire

Selon nous, les emprunts facultatifs précités sont plus fréquemment employés par les locuteurs francophones que les équivalents français. Les locuteurs francophones utilisent quotidiennement des emprunts facultatifs comme des emprunts obligatoires, par exemple, l'utilisation de 'un one-man-show' plutôt qu'« un spectacle en solo », 'marketing' plutôt que « mercatique », 'briefing' plutôt que « réunion » ou encore 'coach' plutôt que « mentor ». L'intégration de ces anglicismes est privilégiée par rapport à celle de leurs équivalents français, ces emprunts à l'anglais font partie du lexique français depuis des décennies. Bien que les termes relatifs aux réseaux sociaux soient plus récents, le fonctionnement de la langue reste le même. Ainsi comme précédemment montré, les substantifs d'origine anglaise 'selfie', 'hashtag', 'post' ont mieux réussi à s'intégrer dans la langue française en vue de leurs équivalents respectifs lorsqu'ils renvoient au domaine des réseaux sociaux. Une recherche sur Google⁸, permet de comparer la fréquence d'utilisation des anglicismes relatifs aux réseaux sociaux par rapport à celle des équivalents

⁶ Encyclopédie Larousse en ligne-numérique.

⁷ Le verbe 'liker' a fait son entrée dans les dictionnaires Le Petit Larousse et le Robert Illustré en 2018.

⁸ Cette recherche implique d'effacer, au préalable, l'historique de navigation et de sélectionner uniquement la langue française dans les références de navigation. Les chiffres que nous avons obtenus pourront changer selon l'emploi très fréquent des réseaux sociaux par les internautes.

français. Ainsi, le terme 'selfie' donne 62 000 000 de résultats contre 6 300 000 pour « autoportrait ». 'Hashtag' génère 14 600 000 résultats tandis que « mot-dièse » en génère seulement 174 000, 'tweet' et 'post' possèdent respectivement 292 000 000 et 818 000 000 de résultats contre 765 000 000 pour « message ». Enfin, 'like' génère 900 000 000 de résultats contre seulement 324 000 000 pour le « j'aime ». En ce qui concerne le lexique des réseaux sociaux, la fréquence de l'emploi de certains substantifs anglais plus que français montre la rapidité de l'implantation des termes provenant d'une autre langue suite à l'apparition des applications qui sont considérées comme extraordinaires chez les internautes surtout les jeunes adolescents. Ces emprunts témoignent de la variation lexicale du français par l'anglais. Nous proposons de poursuivre notre analyse en développant la notion de « lexicalisation », un concept clé et primordial dans l'étude de la variation lexicale.

2. Le concept de « lexicalisation »

Dans cette partie, nous allons essayer de montrer la grande importance de ce concept qui provient notamment de l'emploi fréquent des réseaux sociaux. Ces derniers participent à la fluidité communicationnelle.

2.1 Définition

Selon le dictionnaire Larousse, le concept de lexicalisation est considéré comme « un processus par lequel une suite de morphèmes devient une unité lexicale »⁹. La lexicalisation est le résultat d'une variation lexicale d'une langue. En effet, la lexicalisation d'un mot implique nécessairement que ce terme soit unique dans la langue cible autrement dit nous ne pouvons pas trouver un autre mot que lui est semblable. Nous pouvons parler, par exemple, d'un cas de néologisme créé par cette langue ou qu'il provient d'une langue étrangère. Ainsi un mot dit lexicalisé lorsque son entrée dans une langue est synonyme de nouveauté, d'originalité ou bien lorsqu'il est employé par un grand nombre de locuteurs. Le terme lexicalisé est en d'autres termes reconnu et adopté comme un lemme unique, indépendant et autonome ayant une signification propre et appartenant à la langue des internautes. Ainsi, les termes 'live', 'hashtag'¹⁰, 'friends', 'intagram', etc.... sont maintenant lexicalisés en langue française. Leur emploi est respectueusement employé par les locuteurs et notamment en référence aux réseaux sociaux 'social networks'. L'emploi fréquent des termes lexicalisés peut engendrer une problématique : la lexicalisation des termes est-elle une question d'emploi fréquent des locuteurs, des dictionnaires ou bien peut-on les appliquer dans les deux ?

⁹ Encyclopédie Larousse en Ligne-numérique.

¹⁰ L'équivalent français « mot-dièse », il peut être employé en remplacement du substantif anglais 'hashtag'. En revanche, en français le signe# est spontanément prononcé 'hashtag'.

2.2 L'emploi fréquent des anglicismes Vs le rôle des dictionnaires.

Nous avons démontré que le concept de lexicalisation provient de l'emploi fréquent des termes étrangers dans la langue française. Alors, selon nous il s'avère difficile de faire attribuer le rôle de lexicalisation. Proviennent-ils de l'emploi des locuteurs ou celui des dictionnaires ? Les mots entrent-ils dans les dictionnaires parce qu'ils sont fortement utilisés par les locuteurs ou leur entrée dans les dictionnaires favorise-t-elle leur emploi dans la langue et leur propagation auprès des locuteurs ? Certains auteurs comme Lipka (1992, p. 1) considèrent que les dictionnaires rendent la lexicalisation employable, les termes lexicalisés sont vus comme « des mots inscrits par les lexicographes dans les dictionnaires ou, du moins, dont une trace écrite est publiée quelque part. » Donc un mot est dit lexicalisé lorsqu'il fait son entrée dans les dictionnaires et devient employé par les personnes intéressées.

Il ressort que suivant l'occurrence aux termes propres au monde numérique, les locuteurs font évoluer la langue et l'enrichir par des emprunts teintés d'une autre langue. En effet, le concept de « lexicalisation » est rendu possible suite à la propagation des réseaux sociaux et leur influence langagière. En outre, ces termes lexicalisés entrent ou non dans les dictionnaires, cette entrée n'étant qu'une potentielle étape supérieure. Prenons l'exemple du substantif 'like', qui comme nous avons mentionné auparavant, a pour équivalent français « j'aime » ; nous remarquons que bien qu'il ne figure pas dans tous les dictionnaires¹¹, son emploi très fréquent est incontestable.

En synthèse nous pouvons dire que les anglicismes ont occupé une place langagière chez les français, mais ce n'est pas une raison pour garantir leur existence dans les dictionnaires. De plus, il semble important de mettre en focalisation le rôle que jouent les locuteurs francophones dans l'emploi de ces nouveaux termes lexicalisés par rapport à celui des dictionnaires dans le processus de lexicalisation. Un mot peut faire son entrée dans un dictionnaire et non pas dans un autre, bien que son emploi soit répandu parmi les locuteurs, voire courant dans une langue. Chaque dictionnaire suit une ligne éditoriale qui lui est propre. Ainsi, les lexicographes décideront si quelques termes recensés entrent dans les dictionnaires ou non. Ces critères prennent en considération l'implantation d'un mot dans le lexique de la langue. Nous pouvons avancer suite à ces deux raisons qui viennent d'être développées et aux extraits tirés de notre corpus, que les locuteurs sont perçus comme de vrais participants à la lexicalisation d'un terme et que leur forte participation aux réseaux sociaux paraît prépondérante et riche en matière de l'originalité des termes intégrés dans la langue française. Le rôle des locuteurs francophones est plus approprié que celui des dictionnaires qui, selon nous, ne peuvent être comme l'outil déterminant à coup sûr que l'on est en présence, ou non, d'un emprunt. Nous maintenons que l'intégration des termes anglais dans la langue française et le rôle des dictionnaires ne sont pas sur la même lignée.

Conclusion

¹¹ Nous avons consulté le dictionnaire Encyclopédie Larousse version numérique pour avoir une définition du substantif 'like' mais nous avons trouvé une autre : « 'like' (adjectif invariable, anglais 'like', semblable à, se dit d'une substance dont les effets sont semblables à ceux du produit (en général, une hormone) auquel on se réfère (parathormone 'like' par exemple) ». Par opposition à la version numérique des dictionnaires Le Petit Larousse et Le Robert Illustré, le substantif « 'like' est défini comme indication par laquelle quelqu'un signifie qu'il apprécie un contenu sur internet. »

Pour conclure, les éléments témoignant de l'ancrage en français des lexies anglaises analysées dans cet article sont les suivants : l'utilisation récurrente de ces termes dans la langue emprunteuse, la francisation de leur orthographe d'origine, le fait que des équivalents purement français n'existent pas ou soient rarement employés et leur apparition fréquente dans les médias français. Ces éléments témoignent également de la variation lexicale du français par l'utilisation de substantifs et verbes anglais relatifs aux réseaux sociaux, des outils technologiques faisant partie de nombreux locuteurs.

Références bibliographiques

- CALVET Louis-Jean. 1993. *La sociolinguistique*, Paris, Presses Universitaires de France, 8^{ème} édition, 2013.
- CHAUDENSON Robert, MOUGEON Raymond & BENIAK Eduard. 1993. «Vers une approche panlectale de la variation du français», Paris, Didier Erudition.
- HAUGEN Einer. 1993. *The Norwegian Language in America: A Study in Bilingual Behaviour*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press.
- LEDEGEN Gudrun & LEGLISE Isabelle. 2013. «Variations et changement linguistiques», *Sociolinguistique du contact. Dictionnaire des termes et concepts*, (S.Wharton & J.Simonin), Lyon, ENS Editions, pp.315-329.
- LIPKA Leonhard. 1992. «Lexicalization and Institutionalization in English and German», *Linguistica Pragensis* vol 2 n°1, Akademie Ved CR, pro Jazyk Cesky, pp. 1-13.
- MARTINET André. 1955. *Économie des changements phonétiques*, Berne, Francke.
- MOREAU Marie-Louise. 1997. *Sociolinguistique : Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga.
- MOUNIN Georges. 1974. *Dictionnaire de la linguistique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- NAPIERALSKI Andrzej. 2014. «Les néologismes anglais sur les réseaux sociaux-anglais des verbes empruntés dans le langage polonais courant», *e-Scripta Romancia*, vol°1, Lodz, Université de Lodz, pp.17-29.
- WEINRICH Uriel. 1953. «Languages in contact, Findings and problems», *New York*, Linguistic Circle of New York.

Extraits

- « Le 'Live', qui se voulait « le premier média photo plate-forme en direct », vire à l'échec » (La Presse, extrait consulté au mois de Mars 2020).
- « Splendeur et chute d'une 'influenceuse' suédoise » (La Presse, extrait consulté au mois d'Avril 2020).
- « Musées 'instagrammables' royaume du 'selfie'... et du plagiat » www.beauxarts.com
- « Réunion culte des six 'Friends' pour un programme spécial » (22/2/2020) www.courrierinternational.com
- « Facebook dit vouloir bannir les deepfakes. Les nouvelles règles souffrent-elles » (10/1/2020) www.courrierinternational.com
- « Faut-il avoir peur de Stop Covid, l'application de 'Tracing' voulue par le gouvernement ? » (La Presse, extrait consulté au mois d'Avril, 2020),
- « Facebook et Youtube... les grandes plates-formes d'Internet face au défi du coronavirus » (La Presse, extrait consulté au mois de Mars, 2020).